

DÉCISION DU PRÉSIDENT N°2026-531
PRISE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET
Marché de travaux n°2026-24
Requalification du sentier pédagogique de l'ENS du Puy de la Tuile
Notification

Le Président de Saint-Flour Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L.2122-1 et R.2122-8 ;

Vu la délibération du conseil communautaire n°2026-127 en date du 12 mai 2026 portant délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant au Président ;

Vu le projet de requalification du sentier pédagogique de l'ENS du Puy de la Tuile ;

Vu le devis annexé de la société Atelier Nature & Territoires – 31410 CAPENS pour un montant de 41 781,00 € HT soit 50 137,20 € TTC ;

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver et de signer la proposition de la société Atelier Nature & Territoires – 31410 CAPENS, pour la requalification du sentier pédagogique de l'ENS du Puy de la Tuile pour un montant de 41 781,00 € HT soit 50 137,20 € TTC ;

Article 2 : De dire que les crédits sont inscrits au budget général primitif 2026 ;

Article 3 : Qu'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Trésorier de Saint-Flour.

Article 4 : Que tout recours contentieux à l'encontre de la présente décision doit être présenté devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Fait à Saint-Flour, le 28 septembre 2026,

Le Président

Philippe DELORT

Il sera rendu compte de cette décision à la prochaine séance du conseil communautaire.

Transmise en Préfecture le 28 SEP. 2026

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20260928-DEC2026-531-AU
Date de télétransmission : 28/09/2026
Date de réception préfecture : 28/09/2026

Publiée sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, le **28 SEP. 2026**



Atelier Nature & Territoires
Téléphone : 05 61 87 02 68
Fax :
Email : contact@atelier-nt.fr

Atelier Nature et Territoires
ZAC de Serres
11 rue des Vieilles Vignes

31410 CAPENS
FRANCE
FR08851151654

Expire le : 08/11/2026

Offre valable : 2 Mois

Adresse de livraison

Village d'entreprises
Z.I. du Rozier-Coren

15100 SAINT-FLOUR
FRANCE

Saint-Flour Communauté

Village d'entreprises
Z.I. du Rozier-Coren

15100 SAINT-FLOUR
FRANCE

N° marché :

Representant : Mme DUTHIL Claire- Tél 06 38 42 66 46

Offre 00000019

Version	Date	Référence	Contact
02	08/09/2026	Parcours ENS PuyTuile	Mme RIEUTORT Céline

Article	A livrer le	Quantité	Prix unitaire HT	Remise (%)	Total HT
1 Réunion en visioconférence (REU_V) <i>Dans le cadre du parcours pédagogique pour l'ENS Puy de la Tuile :</i> <i>REUNION DE LANCEMENT DU PROJET</i>	4 Semaine(s)	3,4000 H	75,0000 EUR		255,00 EUR
2 Conception graphique (CONCEPT_GRAPH) <i>CHARTRE GRAPHIQUE ET CREATION DE LA MASCOTTE</i> <i>Conception sous 1 mois</i>	1 Mois	10,0000 H	75,0000 EUR		750,00 EUR
3 Conception graphique (CONCEPT_GRAPH) <i>1 A4 recto verso</i> <i>Chaque visuel fera l'objet d'un BAT (bon à tirer) pour validation par vos soins</i> <i>Conception : BAT sous 4 mois à compter de la réunion de lancement</i>	4 Mois	13,3333 H	75,0000 EUR		1 000,00 EUR
4 Conception graphique (CONCEPT_GRAPH) <i>CONCEPTION TOTEM ACCUEIL</i> <i>Présentation du parcours avec plan des emplacements des stations</i> <i>Mascotte gravée sur le poteau bois</i> <i>Cela comprend :</i> <i>- l'adaptation de la charte graphique existante ou sa création adapté au support</i> <i>- la rédaction de contenu pédagogique</i> <i>- la mise en page des textes, illustrations, cartographies et/ou photographies</i> <i>- 3 allers/retours de correction</i> <i>Chaque visuel fera l'objet d'un BAT (bon à tirer) pour validation par vos soins avant lancement de l'impression</i> <i>Conception : BAT sous 4 mois à compter de la réunion de lancement</i>	4 Mois	18,6666 H	75,0000 EUR		1 400,00 EUR
5 Mobilier pédagogique personnalisé (MOBILIER_P) <i>Totem 1200x1500x2300mm enchâssé</i> <i>Support bois Douglas avec mascotte gravée sur le poteau</i> <i>Présentation du parcours avec le plan des emplacements des stations</i>	3 Mois	2,000 PCE	1 350,0000 EUR		2 700,00 EUR

Report : 6 105,00 EUR

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20260928-DEC2026-531-AU
Date de télétransmission : 28/09/2026
Date de réception préfecture : 28/09/2026

Article

A livrer le

Quantité

Prix unitaire HT

Remise (%)

Total HT

Report : 6 105,00 EUR

Fabrication : Expédition sous 3 mois à validation du BAT

6	Conception graphique (CONCEPT_GRAPH)	4 Mois	6,8000 H	75,0000 EUR	510,00 EUR
---	--------------------------------------	--------	----------	-------------	------------

*Conception graphique Station "Pic et Pic et Colegram"**Mise en avant des différentes espèces de Pics et de leurs particularités (Pic noir, Pic Vert, Pic épeiche, Pic cendré, Pic Mar). Focus Pic Noir et rôle des Pics comme architectes des forêts**Cela comprend :*

- l'adaptation de la charte graphique existante ou sa création adapté au support
- la rédaction de contenu pédagogique
- la mise en page des textes, illustrations, cartographies et/ou photographies
- 3 allers/retours de correction

*Chaque visuel fera l'objet d'un BAT (bon à tirer) pour validation par vos soins avant lancement de l'impression**Conception : BAT sous 4 mois à compter de la réunion de lancement*

7	Mobilier pédagogique personnalisé (MOBILIER_P)	3 Mois	1,000 PCE	884,0000 EUR	884,00 EUR
---	--	--------	-----------	--------------	------------

*Table de lecture double poteaux (enchâssés, un poteau dépassant avec gravure mascotte)
Visuel en Stratimage® 800 x 500 mm**Station "Pic et Pic et Colegram"**Fabrication : Expédition sous 3 mois à validation du BAT*

8	Conception graphique (CONCEPT_GRAPH)	4 Mois	6,8000 H	75,0000 EUR	510,00 EUR
---	--------------------------------------	--------	----------	-------------	------------

*Conception graphique Station "1 papillon 1 plante hôte"
(mobilier Memory - 12 boîtes à tourner)**Cela comprend :*

- l'adaptation de la charte graphique existante ou sa création adapté au support
- la rédaction de contenu pédagogique
- la mise en page des textes, illustrations, cartographies et/ou photographies
- 3 allers/retours de correction

*Chaque visuel fera l'objet d'un BAT (bon à tirer) pour validation par vos soins avant lancement de l'impression**Conception : BAT sous 4 mois à compter de la réunion de lancement*

10	Memory 12 boîtes 230x230 (MEMORY_12)	3 Mois	1,000 PCE	2 823,0000 EUR	2 823,00 EUR
----	--------------------------------------	--------	-----------	----------------	--------------

*Mobilier ludique fabriqué en France dans notre atelier.**Il se compose de :*

- 2 poteaux en mélèze ou douglas issus de forêts ariégeoises - section 120x120 mm x hauteur 1600 mm
- les poteaux sont montés sur platines en acier galvanisé à chaud
- 24 Visuels illustrés en Stratimage® (matériaux éco-conçu en France, résistant aux UV, imputrescible, déperlant...) soit 12 caissons pivotants avec visuels recto/verso - format 230x230 mm - fixation invisible - pas de vis sur les visuels
- autre quincaillerie inox fournie

Fabrication : Expédition sous 3 mois à validation du BAT

11	Conception graphique (CONCEPT_GRAPH)	4 Mois	6,8000 H	75,0000 EUR	510,00 EUR
----	--------------------------------------	--------	----------	-------------	------------

*Conception graphique Station "Les essences d'arbres"**Fonctionnement de l'arbres, espèces principales**Table de lecture 800x500mm**Cela comprend :*

- l'adaptation de la charte graphique existante ou sa création adapté au support

Report : 11 342,00 EUR

Version	Date	Référence	Contact
02	08/09/2026	Parcours ENS PuyTuile	Mme RIEUTORT Céline

Article	A livrer le	Quantité	Prix unitaire HT	Remise (%)	Total HT
---------	-------------	----------	------------------	------------	----------

Report : 11 342,00 EUR

- la rédaction de contenu pédagogique
- la mise en page des textes, illustrations, cartographies et/ou photographies
- 3 allers/retours de correction

Chaque visuel fera l'objet d'un BAT (bon à tirer) pour validation par vos soins avant lancement de l'impression

Conception : BAT sous 4 mois à compter de la réunion de lancement

12	Mobilier pédagogique personnalisé (MOBILIER_P)	3 Mois	1,000 PCE	884,0000 EUR	884,00 EUR
----	--	--------	-----------	--------------	------------

Table de lecture double poteaux (enchâssés, un poteau dépassant avec gravure mascotte)
Visuel en Stratimage® 800 x 500 mm

Station "Les essences d'arbres"

Fabrication : Expédition sous 3 mois à validation du BAT

13	Panneau arboretum sur pied (ARBP)	3 Mois	10,000 PCE	98,0000 EUR	980,00 EUR
----	-----------------------------------	--------	------------	-------------	------------

L'ensemble du support et le panneau sont en Stratimage® (garantie 10 ans aux UV, résistant aux chocs, très solide, imputrescible, nettoyable avec solvant) :

- Panneau diamètre 22 cm - Fixation par équerre et visserie inox. Le recto est imprimé avec le visuel catalogue et le verso est couleur kraft
- Support découpé en forme de branche 72x22 cm dont 45 cm hors sol (le panneau est donc fixé à 45 cm au-dessus du sol, son orientation est de 60° pour faciliter la lecture en station debout). Recto/verso couleur kraft
- barre anti-arrachement de 20x3 cm permettant la fixation dans le sol sans béton.

Conception comprise dans le prix de fabrication

Station "Les essences des arbres" - Chasse au trésor des différents arbres

Chaque visuel fera l'objet d'un BAT (bon à tirer) pour validation par vos soins avant lancement de l'impression

Conception : BAT sous 4 mois à compter de la réunion de lancement

Fabrication : Expédition sous 3 mois à validation du BAT

14	Conception graphique (CONCEPT_GRAPH)	4 Mois	6,8000 H	75,0000 EUR	510,00 EUR
----	--------------------------------------	--------	----------	-------------	------------

Conception graphique Station "Mesure-toi aux seigneurs des airs"

Panneau 1000x500mm

Présentation des rapaces visibles depuis la Tour de Guet du Puy de la Tuile : Modes de vie, alimentation, nids.. Comment les reconnaître en vol?

Cela comprend :

- l'adaptation de la charte graphique existante ou sa création adapté au support
- la rédaction de contenu pédagogique
- la mise en page des textes, illustrations, cartographies et/ou photographies
- 3 allers/retours de correction

Chaque visuel fera l'objet d'un BAT (bon à tirer) pour validation par vos soins avant lancement de l'impression

Conception : BAT sous 4 mois à compter de la réunion de lancement

15	Panneau Stratimage 1000x500x10 (TDL_S1000X500_2PS)	3 Mois	1,000 PCE	365,0000 EUR	365,00 EUR
----	--	--------	-----------	--------------	------------

Panneau Stratimage à visser sur mur

Fabrication : Expédition sous 3 mois à validation du BAT

16	Conception graphique (CONCEPT_GRAPH)	4 Mois	13,6000 H	75,0000 EUR	1 020,00 EUR
----	--------------------------------------	--------	-----------	-------------	--------------

Conception graphique Station "Mesure-toi aux seigneurs des airs"

Quelle est ton envergure ? Envergure des différents rapaces superposés pour pouvoir se placer devant le panneau et s'y comparer

Report : 15 101,00 EUR

Report : 15 101,00 EUR

Cela comprend :

- l'adaptation de la charte graphique existante ou sa création adapté au support
- la rédaction de contenu pédagogique
- la mise en page des textes, illustrations, cartographies et/ou photographies
- 3 allers/retours de correction

Chaque visuel fera l'objet d'un BAT (bon à tirer) pour validation par vos soins avant lancement de l'impression

Conception : BAT sous 4 mois à compter de la réunion de lancement

17	Mobilier pédagogique personnalisé (MOBILIER_P)	3 Mois	1,000 PCE	2 740,0000 EUR	2 740,00 EUR
----	--	--------	-----------	----------------	--------------

Panneau vertical 2600x1200 mm + 1500x1200 mm
Poteau bois

Fabrication : Expédition sous 3 mois à validation du BAT

18	Conception graphique (CONCEPT_GRAPH)	4 Mois	6,8000 H	75,0000 EUR	510,00 EUR
----	--------------------------------------	--------	----------	-------------	------------

Conception graphique Station "L'eau dans tous ses états"

Table de lecture 800x500mm

Grande illustration mettant en scène les différentes formes de l'eau sur l'ENS

Cela comprend :

- l'adaptation de la charte graphique existante ou sa création adapté au support
- la rédaction de contenu pédagogique
- la mise en page des textes, illustrations, cartographies et/ou photographies
- 3 allers/retours de correction

Chaque visuel fera l'objet d'un BAT (bon à tirer) pour validation par vos soins avant lancement de l'impression

Conception : BAT sous 4 mois à compter de la réunion de lancement

19	Mobilier pédagogique personnalisé (MOBILIER_P)	3 Mois	1,000 PCE	884,0000 EUR	884,00 EUR
----	--	--------	-----------	--------------	------------

Table de lecture double poteaux (enchâssés, un poteau dépassant avec gravure mascotte)
Visuel en Stratimage® 800 x 500 mm

Station "L'eau dans tous ses états"

Fabrication : Expédition sous 3 mois à validation du BAT

20	Conception graphique (CONCEPT_GRAPH)	4 Mois	5,3333 H	75,0000 EUR	400,00 EUR
----	--------------------------------------	--------	----------	-------------	------------

Conception graphique Station "L'eau dans tous ses états"
Mobilier 3 cubes à tourner

Zoom sur les amphibiens ayant une vie terrestre et aquatique :

Mise en avant du cycle de vie de la grenouille et du triton + insectes ?

Cela comprend :

- l'adaptation de la charte graphique existante ou sa création adapté au support
- la rédaction de contenu pédagogique
- la mise en page des textes, illustrations, cartographies et/ou photographies
- 3 allers/retours de correction

Chaque visuel fera l'objet d'un BAT (bon à tirer) pour validation par vos soins avant lancement de l'impression

Conception : BAT sous 4 mois à compter de la réunion de lancement

21	Mobilier 3 cubes à tourner horizontal (3CAT150X150_H)	3 Mois	1,000 PCE	927,0000 EUR	927,00 EUR
----	---	--------	-----------	--------------	------------

Le mobilier ludique 3 cubes à tourner est fabriqué en France dans notre atelier.

Report : 20 562,00 EUR

Version	Date	Référence	Contact
02	08/09/2026	Parcours ENS PuyTuile	Mme RIEUTORT Céline

Article	A livrer le	Quantité	Prix unitaire HT	Remise (%)	Total HT
---------	-------------	----------	------------------	------------	----------

Report : 20 562,00 EUR

Il est composé de :

- 2 poteaux en mélèze ou douglas PEFC issus de forêts ariégeoises (selon approvisionnement) - finition brute - 120x120x1000 mm
- les poteaux sont montés sur une platine en acier galvanisé à chaud
- 3 cubes en 150x150 mm sont fixés sur un axe horizontal en aluminium
- Au total cela représente 12 visuels en Stratimage® (matériau éco-conçu très résistant au vandalisme et aux UV) - 150x150 mm - Epaisseur 10 mm - fixation invisible - pas de vis sur les visuels
- quincaillerie inox fournie

Station "L'eau dans tous ses états"
Zoom sur les amphibiens

Fabrication : Expédition sous 3 mois à validation du BAT

22	Conception graphique (CONCEPT_GRAPH)	4 Mois	6,8000 H	75,0000 EUR	510,00 EUR
----	--------------------------------------	--------	----------	-------------	------------

Conception graphique Station "Les animaux de la forêt"

Table de lecture 1000x500 mm avec 3 cubes à tourner intégrés

Illustration forêt avec présentation des animaux de la forêt

Chevreuil, cerf, blaireau, renard, genette, écureuil, martre, hérisson, lièvre, sanglier, chauve souris, murin cryptique, noctule de lessler, geai des chênes, coucou, hulotte

3 cubes à tourner avec animaux + traces en résine (ex : chevreuil, blaireau, sanglier, renard)

Cela comprend :

- l'adaptation de la charte graphique existante ou sa création adapté au support
- la rédaction de contenu pédagogique
- la mise en page des textes, illustrations, cartographies et/ou photographies
- 3 allers/retours de correction

Le visuel fera l'objet d'un BAT (bon à tirer) pour validation par vos soins avant le lancement de l'impression

BAT sous 4 mois à compter de la réunion de lancement

23	Table de lecture 1000x500 mm 2 poteaux extérieurs + 3 cubes (TDL1000X500_2PE_3CAT)	3 Mois	1,000 PCE	1 250,0000 EUR	1 250,00 EUR
----	--	--------	-----------	----------------	--------------

La table de lecture est fabriquée en France dans notre atelier.

Elle est composée de :

- 2 poteaux en Mélèze ou Douglas PEFC issus de forêts ariégeoises (selon approvisionnement) - finition brute - section 120x120 mm
- les poteaux sont montés sur une platine en acier galvanisé à chaud
- 1 visuel en Stratimage® (matériau éco-conçu très résistant au vandalisme et aux UV) 1000x500mm - épaisseur 10 mm - enchâssé sur les poteaux
- 3 cubes en Stratimage® dont les faces font 150x150 mm - fixés sur un axe vertical en aluminium- fixation invisible - pas de vis sur les visuels
- quincaillerie inox fournie

Station "Les animaux de la forêt"

Fabrication : Expédition sous 3 mois à validation du BAT

24	Conception graphique (CONCEPT_GRAPH)	4 Mois	12,0000 H	75,0000 EUR	900,00 EUR
----	--------------------------------------	--------	-----------	-------------	------------

Conception graphique Station "La Lande : expérience sensorielle"

Table de lecture 800x500 mm double poteaux + 6 volets à pivoter

Illustration de la lande en faisant ressortir les couleurs de floraison. Focus sur chaque couleur avec un zoom sur la fleur associée et les pollinisateurs.

Encart : Une mission pour le promeneur, retrouver des plantes de couleurs différentes sur le chemin vers la prochaine station

Cela comprend :

- l'adaptation de la charte graphique existante ou sa création adapté au support
- la rédaction de contenu pédagogique
- la mise en page des textes, illustrations, cartographies et/ou photographies
- 3 allers/retours de correction

Report : 23 222,00 EUR

Article	A livrer le	Quantité	Prix unitaire HT	Remise (%)	Total HT
---------	-------------	----------	------------------	------------	----------

Report : 23 222,00 EUR

Chaque visuel fera l'objet d'un BAT (bon à tirer) pour validation par vos soins avant le lancement de l'impression

BAT sous 4 mois à compter de la réunion de lancement

25	Mobilier pédagogique personnalisé (MOBILIER_P)	3 Mois	1,000 PCE	1 005,0000 EUR	1 005,00 EUR
----	--	--------	-----------	----------------	--------------

Table de lecture personnalisée

Stratimage® 800 x 500 mm double poteaux (un poteau dépassant avec gravure mascotte) + 6 volets à tourner de deux tailles

Fabrication : expédition sous 3 mois après validation du BAT

26	Conception graphique (CONCEPT_GRAPH)	4 Mois	13,6000 H	75,0000 EUR	1 020,00 EUR
----	--------------------------------------	--------	-----------	-------------	--------------

Conception graphique Station "C'est l'hymne de nos campagnes"

Boite à sons : Présentation des différents passereaux et chants liés

Cela comprend :

- l'adaptation de la charte graphique existante ou sa création adapté au support
- la rédaction de contenu pédagogique
- la mise en page des textes, illustrations, cartographies et/ou photographies
- 3 allers/retours de correction

Chaque visuel fera l'objet d'un BAT (bon à tirer) pour validation par vos soins avant lancement de l'impression

Conception : BAT sous 4 mois à compter de la réunion de lancement

27	Mobilier pédagogique personnalisé (MOBILIER_P)	3 Mois	2,000 PCE	1 655,0000 EUR	3 310,00 EUR
----	--	--------	-----------	----------------	--------------

Boite à sons avec 8 sons d'oiseaux par table

Table de lecture en Stratimage® 1000x500 mm avec 8 volets à soulever

Double poteaux bois

2 batteries fournies par table pour pouvoir en laisser une quand l'autre charge

28	Conception graphique (CONCEPT_GRAPH)	4 Mois	10,6666 H	75,0000 EUR	800,00 EUR
----	--------------------------------------	--------	-----------	-------------	------------

Conception graphique Station "Les reliques (ou relictés) glaciaires"

3 cubes à tourner verticaux avec gravure mascotte sur le haut du poteau

Géologie et espèces

Cela comprend :

- l'adaptation de la charte graphique existante ou sa création adapté au support
- la rédaction de contenu pédagogique
- la mise en page des textes, illustrations, cartographies et/ou photographies
- 3 allers/retours de correction

Chaque visuel fera l'objet d'un BAT (bon à tirer) pour validation par vos soins avant lancement de l'impression

Conception : BAT sous 4 mois à compter de la réunion de lancement

29	Mobilier pédagogique personnalisé (MOBILIER_P)	3 Mois	2,000 PCE	1 080,0000 EUR	2 160,00 EUR
----	--	--------	-----------	----------------	--------------

3 Cubes à tourner verticaux

Poteau bois Douglas/Mélèze 120x120 mm, hauteur 1800mm

Gravure mascotte sur le haut du poteau

Fabrication : expédition sous 3 mois à validation du BAT

30	Conception graphique (CONCEPT_GRAPH)	4 Mois	12,0000 H	75,0000 EUR	900,00 EUR
----	--------------------------------------	--------	-----------	-------------	------------

Conception graphique Station "Les plantes toxiques et médicinales"

Report : 32 417,00 EUR

Offre 00000019

Version	Date	Référence	Contact
02	08/09/2026	Parcours ENS PuyTuile	Mme RIEUTORT Céline

Article	A livrer le	Quantité	Prix unitaire HT	Remise (%)	Total HT
---------	-------------	----------	------------------	------------	----------

Report : 32 417,00 EUR

1 table de lecture 800x500 mm avec 6 volets à soulever

Cela comprend :

- l'adaptation de la charte graphique existante ou sa création adapté au support
- la rédaction de contenu pédagogique
- la mise en page des textes, illustrations, cartographies et/ou photographies
- 3 allers/retours de correction

Le visuel fera l'objet d'un BAT (bon à tirer) pour validation par vos soins avant le lancement de l'impression

Conception : BAT sous 4 mois à compter de la réunion de lancement

31	Mobilier pédagogique personnalisé (MOBILIER_P)	3 Mois	1,000 PCE	1 185,0000 EUR	1 185,00 EUR
----	--	--------	-----------	----------------	--------------

Table de lecture 800x500 mm - 2 poteaux extérieurs
6 volets 100x100 mm à soulever

Les plantes toxiques et médicinales

FABRICATION : Expédition sous 3 mois à validation du BAT

LIVRAISON en service de messagerie sur palette

32	Pose mobilier (POSE)	4 Mois	1,000 PCE	7 813,0000 EUR	7 813,00 EUR
----	----------------------	--------	-----------	----------------	--------------

Prestation de pose des mobiliers
Socles Béton dosage 350kg/m3
Repli du chantier avec évacuation déchetterie
Gestion des DT / DICT RESEAUX

Taux de TVA	Base de calcul	Montant de TVA	Frais et réductions	Total HT
20,00 %	11 505,00 EUR	2 301,00 EUR	Frais de livraison s/Ventes France	366,00 EUR
20,00 %	30 276,00 EUR	6 055,20 EUR		

Commentaire :	Total HT
Parcours ENS Puy de Tuile	41 781,00 EUR
	Total TVA 8 356,20 EUR
	Total TTC 50 137,20 EUR
	Acompte 0,00 EUR

Mode de livraison : Transport par route

Mode de règlement : Virement, 30 jours nets

Page 7/ 7

Nos références bancaires :

IBAN : FR7630003034030002002619246 BIC : SOGEFRPP

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20260928-DEC2026-531-AU
Date de télétransmission : 28/09/2026
Date de réception préfecture : 28/09/2026

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1 – COMMANDES

L'acceptation d'un devis ou la passation d'une commande implique de la part de l'acheteur l'acceptation, sans réserve, des présentes conditions générales de vente.

Aucune des clauses portées sur le bon de commande ou sur les correspondances qui parviennent à la Société ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES de ses acheteurs ne peut, en conséquence, y déroger, sauf stipulation contraire incluse en terme exprès et précis dans le texte de nos offres ou de nos acceptations. Les offres écrites ne sont valables et n'engagent A N T ATELIER NATURE ET TERRITOIRES que pour une durée de trois mois, à défaut d'une autre durée dérogatoire précisée dans l'offre.

Article 2 - CONFIRMATION DE COMMANDES

Une commande n'est valablement enregistrée qu'après l'envoi par ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES d'une confirmation de commande reproduisant toutes les caractéristiques techniques et commerciales de la commande.

Un délai de 48 heures après émission de la confirmation de commande permet à l'acheteur d'objecter ses remarques ; passé ce délai, l'acheteur sera réputé avoir accepté en tous points les éléments de notre confirmation de commande.

Article 3 - DELAI DE FABRICATION ET DE LIVRAISON

Les délais de livraison courent à partir de la date de confirmation de commande par A N T ATELIER NATURE ET TERRITOIRES et, au plus tôt, à partir de la date à laquelle tous les documents, matériels, ont été fournis par le client qui a rempli toute autre condition préalable dont l'accomplissement lui incombe, et notamment la validation des « Bons à Tirer – BAT » dans le cas d'une conception par ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES, et les fournitures des éléments graphiques, textes ou fichiers informatiques dans le cas d'une conception client. Les délais figurant sur les offres sont donnés à titre indicatif.

Article 4 - RÉSILIATION DE COMMANDE

Le client qui annule tout ou partie de sa commande, qui en diffère la date de livraison ou qui la modifie, sans que ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES en porte la responsabilité, est tenu d'indemniser celle-ci pour la totalité des frais engagés (frais d'études, matière, temps passé...) à la date de la réception de l'avis écrit du client, sans omettre le préjudice des conséquences directes ou indirectes éventuelles que devra supporter ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES, suite à cette décision.

Le cas échéant, ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES pourra, à son choix, constater la résiliation de la vente de plein droit aux torts du client, sur simple lettre recommandée dans les cas suivants :

- Inexécution de l'une ou plusieurs des obligations du client,
- liquidation judiciaire du client.

En cas de redressement judiciaire, les dispositions de l'article 37 de la loi du 25 Janvier 1985 seront applicables.

Article 5 - ETUDES, PROJETS, DOCUMENTS, MAQUETTES

Les études, projets, maquettes et documents se rapportant à la commande, réalisés par ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES et remis au client, restent son entière propriété. Ils ne peuvent être utilisés, reproduits ou communiqués à des tiers sans son autorisation écrite. Ils ne pourront faire l'objet d'un dépôt de brevet ou de modèle, sauf par lui-même. Les études et maquettes demandées par un client qui ne donnerait pas suite à une commande, seront facturées au temps passé.

Article 6 - DOCUMENTS ÉMANANT DU CLIENT

En aucun cas ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES ne peut encourir une responsabilité du fait de l'utilisation et de la reproduction des documents fournis par le client (de type logo, charte graphique, descriptif...). Le client garantit :

- que ces documents sont de qualité suffisante (dans le cas contraire, ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES ne pourrait être tenue pour responsable de la qualité de leur reproduction),
- que ces documents seront remis à ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES dans les délais spécifiés sur l'offre.

Article 7 - DOCUMENTS ÉMANANT DE LA SOCIÉTÉ ATELIER NATURE ET TERRITOIRES

L'acceptation, formalisée par le client d'un bon à tirer, échantillon, plan, partielle ou totale d'une commande, engage sa responsabilité.

Article 8 - RÉCEPTION DES MARCHANDISES

Lors de leur arrivée, il appartient au client de reconnaître l'état des marchandises avant le départ du transporteur. Il est seul qualifié pour faire des réserves écrites claires et précises auprès du transporteur au moment de la livraison, sur le bordereau de livraison. A moins qu'il n'en soit convenu autrement, les marchandises fournies et acceptées ne sont pas reprises.

Malgré le plus grand soin apporté à la fabrication de nos produits, des variations de tons sont inévitables compte-tenu de l'emploi de matières vivantes tel que le bois. En effet, le bois comporte des noeux, fentes et différences de teintes. Ces variations ne pourront pas être opposées lors de la réception des marchandises.

Article 9 - RÉCLAMATIONS

En cas de livraison non conforme ou sujette à litige, toute réclamation doit être adressée par écrit à ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES, dès réception de la marchandise. Aucun retour ne sera accepté par A N T ATELIER NATURE ET TERRITOIRES sans accord préalable. Toute réclamation non présentée dans les 14 Jours calendaires de la réception de la marchandise ou de la mise à disposition sera considérée comme nulle et non avenue.

Article 10 - GARANTIE ET RESPONSABILITES

Conformité et vices cachés les pièces sont garanties conformes aux spécifications figurant sur la confirmation de commande.

La responsabilité de la Société ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES serait dérogée en cas de chute ou de " casse " du matériel liée à un support non fiable et ne correspondant pas aux prescriptions contractuellement définies.

La responsabilité de la Société ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES ne pourrait être engagée en cas de non-respect par le client des consignes d'installation et d'entretien de la pièce fournie et/ou du fait du non-respect de l'usage pour lequel elle a été conçue.

La garantie contractuelle du fournisseur est de 2 ans pour toutes les fournitures, à partir du jour de la réception. Cette garantie contractuelle est donnée dans les conditions suivantes : la garantie est limitée à l'échange ou à la réparation des éléments défectueux de la pièce dont il a été fait un usage normal, exempt de toutes fautes dans l'utilisation ou dans l'entretien et dont le remplacement n'a pas été rendu nécessaire par une cause extérieure, à l'exclusion de tous frais de transport, de déplacement et d'installation qui restent à la charge de l'acheteur.

Pour les pièces installées, ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES ne participant pas à l'acte de construire, même en cas de prise en charge d'un lot dans une construction nouvelle, elle ne peut être tenue d'apporter une garantie décennale.

Le client ne peut s'opposer à une vérification de l'installation par ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES ou son mandataire.

Si le fournisseur ou son mandataire constate :

- qu'une modification des structures par des tiers peut être la cause d'un affaiblissement de résistance des matériaux ou des scellements,
- que le matériel garanti a été manipulé par des tiers n'appartenant pas au personnel de A N T ATELIER NATURE ET TERRITOIRES ou non-mandaté par lui,
- qu'il a été fait un usage anormal du matériel non-exempt de faute dans l'utilisation ou dans l'entretien,
- que la détérioration est due à une cause extérieure non-contractuelle, il est fondé à dénoncer leur garantie pour vices cachés. Toute panne ou incident en cours de garantie doit être signalé immédiatement à ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES.

A l'exception de la garantie visée sous le premier paragraphe du présent article, la garantie contractuelle de la Société ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES ne viendra pas à s'appliquer lorsque ce dernier intervient dans le cadre d'un contrat d'entreprise.

En matière de responsabilité telle que prévue par les articles 1386-1 à 1386-18 du Code Civil, la Société A N T ATELIER NATURE ET TERRITOIRES sera libérée de sa charge de responsabilité de sécurité dans tous les cas compatibles avec les dispositions des articles ci-dessus et ce notamment en conformité des dispositions de l'article 1386-15 alinéa 2 du Code Civil.

Article 11 - FORCE MAJEURE

Toutes les commandes enregistrées comportent une réserve autorisant, pour ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES, la suspension, sans indemnité, des engagements pris, dans les cas suivants : grèves, lock out, incendie, intempéries et autres cas de force majeure se présentant chez ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES aussi bien que chez ses propres fournisseurs. Toute modification aux conditions contractuelles de fourniture entraînera, à la demande d'ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES, la fixation d'un nouveau délai. ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES ne pourra, en aucun cas, accepter d'annulation de commande en cours d'exécution, ni être tenue à une quelconque indemnité de retard.

Article 12 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE - PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE SUR LES ETUDES ET FABRICATIONS

Dans tous les cas, le client garantit toutes les conséquences des actions judiciaires qui pourraient être intentées par ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES à raison de l'exécution d'une commande de pièces couvertes par des droits de propriété industrielle ou intellectuelle tels que brevets, marques ou modèles déposés, ou par un quelconque droit privatif.

Le transfert des pièces n'entraîne pas la cession au client des droits de propriété intellectuelle ou

industrielle de la Société ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES sur ses données techniques de fabrication. Il en va de même des études que la Société ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES réalise dans le cadre de ses propositions d'aménagements. Le client, s'il les accepte, doit convenir avec la Société A N T ATELIER NATURE ET TERRITOIRES des conditions de leur utilisation dans le cadre de la commande. En aucun cas, le client ne peut disposer des études de ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES pour lui-même, ni les divulguer, sans en avoir expressément acquis la propriété intellectuelle.

La propriété intellectuelle et industrielle et, en particulier, les brevets de la Société ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES, les modèles et les marques déposés, demeurent dans tous les cas sa propriété exclusive. Le client autorise, sauf interdiction écrite, ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES à exposer en toute manifestation telle que foire, salon, exposition, et sur ses documents publicitaires et commerciaux, la pièce qu'il réalise.

Article 13 – DROITS D'AUTEUR ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE SUR LES ILLUSTRATIONS, DESIGN, GRAPHISMES ET TEXTES ORIGINAUX

Les illustrations (ou tout autres visuels, graphismes ou textes originaux) créées par ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES dans le cadre de la conception de visuels pédagogiques demeurent la propriété exclusive de ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES, au sens des articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

En application de ces dispositions, ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES, en tant qu'auteur, conserve l'ensemble des droits patrimoniaux et moraux sur les œuvres produites. Aucune cession de droits n'est implicite, sauf mention contraire stipulée dans un contrat écrit distinct.

Le client bénéficie d'un droit d'usage strictement limité aux besoins de communication interne ou externe en lien direct avec le projet pour lequel les illustrations ont été créées. Toute utilisation à des fins commerciales, promotionnelles ou dans le cadre d'autres projets est formellement interdite, sauf autorisation expresse et préalable de ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES.

Le client s'engage à faire figurer, à chaque utilisation publique des illustrations, la mention suivante : « ANT Atelier Nature et Territoires ».

Par ailleurs, ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES se réserve le droit de réutiliser, modifier, adapter ou diffuser lesdites illustrations à sa convenance, pour d'autres projets ou supports, y compris à des fins commerciales, sans restriction ni contrepartie due au client.

Toute reproduction, représentation, diffusion ou exploitation non autorisée des illustrations, en dehors du cadre défini ci-dessus, constitue un acte de contrefaçon susceptible d'engager la responsabilité civile et pénale de son auteur, conformément aux articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Article 14 - IDENTIFICATION DU FOURNISSEUR

Sauf stipulation contraire du client, la Société ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES est autorisée à imprimer sur les pièces, le nom, le logo, l'URL ou le numéro de l'entreprise ainsi que la date de réalisation.

Article 15 - CONDITIONS DE PAIEMENT

La Société ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES précise sur ces documents de vente, devis, bon de commande, proforma, facture, les modalités de règlements et échéanciers.

Sauf dispositions contraires figurant aux conditions de vente ou convenues entre les parties, le délai de règlement des sommes dues est fixé au trentième jour suivant la date de réception des marchandises ou d'exécution de la prestation demandée. Le délai convenu entre les parties pour régler les sommes dues ne peut dépasser quarante-cinq jours fin de mois ou soixante à compter de la date d'émission de la facture.

La facture mentionne la date à laquelle le paiement doit intervenir ainsi que le taux des pénalités exigibles le jour suivant la date de règlement inscrite sur la facture. Conformément aux dispositions de la loi n°2008-776 du 4 août 2008, le paiement devra intervenir dans un délai maximum de 45 jours fin de mois ou 60 jours nets à compter de la date d'émission de la facture.

Tout retard de paiement par rapport aux dates contractuelles donnera lieu de plein droit à une pénalité de retard calculée par application aux sommes restant dues d'un taux égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage sans que cette pénalité nuise à l'exigibilité de la dette.

Dans ce cas, le taux applicable pendant le premier semestre de l'année concernée est le taux en vigueur au 1er janvier de l'année en question. Pour le second semestre de l'année concernée, il est le taux en vigueur au 1er juillet de l'année en question. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire.

Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, dont le montant est fixé par décret à 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification. En cas de contestation ou d'exécution partielle du contrat, le paiement demeure exigible sur la partie du contrat non contestée ou partiellement exécutée.

En cas de vente, de cession, de remise en nantissement ou d'apport en société de son fonds de commerce ou de son matériel par le client, comme aussi dans le cas où l'un des paiements ou l'acceptation de l'une des traites ne sont pas effectués à la date, les sommes dues deviennent immédiatement exigibles, quelles que soient les conditions convenues antérieurement.

Article 16 - CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

La Société ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES se réserve expressément la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral des sommes dues en principal et accessoires. En cas de règlement par effets de commerce, le transfert de propriété au profit de l'acheteur ne se réalisera qu'après paiement effectif des dits effets (LOI 80.335 du 12/05/1980). Le client assume néanmoins, à compter de la livraison, les risques de perte ou de détérioration de ces biens ainsi que la responsabilité des dommages qu'ils pourraient occasionner. Autorisation de revendre pendant la période de réserve de propriété : Le client est autorisé, dans le cadre de l'exploitation normale de son établissement, à revendre les marchandises, objet du présent contrat. Toutefois, il s'oblige, en cas de revente, à régler immédiatement le solde du prix restant dû à ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES

ou à informer les sous-acquéreurs que lesdites marchandises sont grevées d'une clause de réserve de propriété et à avertir le fournisseur de cette cession afin qu'il puisse préserver ses droits et le cas échéant, exercer une revendication sur le prix de revente à l'égard du sous-acquéreur.

Article 17 - CLAUSE RÉSOLUTOIRE EXPRESSE

Le refus d'acceptation des effets de commerce de la Société ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES ou le défaut de paiement d'un effet à son échéance ou d'un chèque à son encaissement rend immédiatement exigible l'intégralité de la créance sans mise en demeure préalable. Faute par le débiteur défaillant de s'acquitter immédiatement des sommes dues, toutes les ventes que la Société ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES a conclues avec lui et qui n'auront encore pas été payées, se trouveront résolues de plein droit 24 heures après une mise en demeure par une simple lettre informant de la volonté de la Société ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES de se prévaloir de la présente clause, et demeurée sans effet.

La résolution sera acquiescée par simple écoulement du délai. De convention expresse, la Société A N T ATELIER NATURE ET TERRITOIRES sera en droit de faire procéder à la reprise immédiate des marchandises objet de la ou des vente(s) par une simple ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal du lieu de situation des marchandises dont il s'agit. La Société ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES se réserve, en outre, la faculté de suspendre ou d'annuler les marchés et commandes en cours et de demander éventuellement des dommages et intérêts.

Article 18 - CLAUSE PÉNALE

De convention expresse, sauf report accordé par la Société ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES, le défaut de paiement à l'échéance fixée entraînera, quel que soit le mode de règlement prévu, une intervention contentieuse et l'application à titre des dommages et intérêts d'une indemnité égale à 15% de la somme impayée, à laquelle s'ajouteront les frais judiciaires et les intérêts légaux.

Article 19 - DIVERS

Au cours de l'exécution d'un marché, avant ou pendant les livraisons, la Société ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES se réserve le droit de réclamer de l'acheteur caution bonne et solvable du prix des fournitures faites ou à faire, et en cas de refus, de résilier le marché. Toute contestation concernant la facturation devra être formulée par écrit dans les 15 Jours de la réception de la facture par le client, sous peine d'irrecevabilité. En cas de contestation, les Tribunaux du lieu du Siège social de la Société ANT ATELIER NATURE ET TERRITOIRES seront seuls compétents.

Article 20 - JURIDICTION

Le Tribunal de Commerce de Toulouse sera compétent pour toutes les contestations relatives à leur exécution ou leur interprétation.

Accusé de réception en préfecture
015-20066660-20260928-DEC2026-531-AU
Date de transmission : 28/09/2026
Date de réception préfecture : 28/09/2026